

La chanson de Jérôme

de Olivier Bosson
avec Nicolas Duret
France – 16/10/2024
V.F. – 1h53

JEUDI 21/11/2024 – 18h30
En partenariat avec le Forum de la
Solidarité
En présence d'Olivier Bosson



Court métrage : TREMBLEZ-LES-VILLAGES de Nina Phillips, Maxime Gros (Fiction – 5'00 - France – 2020)

Ève est une agricultrice d'une quarantaine d'années passionnée par son métier. Pourtant, à mesure que les États membres quittent l'Europe et que les réglementations agricoles gagnent en absurdité, Ève perd son label biologique. Son avenir semble soudain très incertain.

Dans un monde en mutation, *Tremblez-les-villages*, des jeunes cinéastes Maxime Gros et Nina Phillips, résonne comme un cri de détresse et d'espoir (...) Porté par l'interprétation de 2 grands comédiens de théâtre Anne Bouvier et Birane Ba de la Comédie-Française, il offre un regard à la fois critique et poignant sur l'agriculture et la ruralité.

Olivier Bosson, réalisateur et performeur, réalise des films choraux participatifs portant sur des problématiques de société : *La chanson de Jérôme* (2024), *Dents de Scie* (2018), *Le forum des Rêves* (2017), *Tropique* (2016), *200%* (2011). Ses performances utilisent d'autres moyens pour travailler la même question : comment on vit dans un monde ravalé par la numérisation sur fond de catastrophe écologique.

Extrait du dossier de presse :**L'Affaire Jérôme Laronze**

Jérôme Laronze était un éleveur de bovins de Saône-et-Loire doté d'une personnalité originale : un homme lettré, curieux de tout, aux convictions fortes qui s'était lancé dans l'agroécologie, à rebours de l'évolution industrielle de l'agriculture. En 2014, il rejoint la Confédération Paysanne du département dont il devient rapidement un des porte-parole. Cette même année, un contrôle a lieu dans sa ferme. Or, comme nombre d'éleveurs, Jérôme Laronze n'est pas à jour de ses déclarations de naissances. L'administration de l'élevage se montre intraitable : arguant du non-respect des normes de traçabilité, elle exige qu'il fasse réaliser des tests ADN sur chaque animal pour prouver la filiation veau-mère. Jérôme trouve cette exigence délirante, il refuse.

Ainsi s'engage un conflit entre l'éleveur et l'administration qui va durer trois ans, et s'envenimer progressivement jusqu'à prendre les proportions d'une affaire criminelle. En mai 2017, après plusieurs condamnations, Jérôme Laronze se retrouve en cavale, recherché par les forces de l'ordre. A cette période, il écrit un texte relatant l'histoire de ses relations avec l'administration, dont une partie est publiée dans le journal local. Au bout de neuf jours, avertis par un voisin, les gendarmes le trouvent dans un chemin. Il est dans sa voiture, il dort. Leur arrivée le réveille, il démarre sa Toyota et s'enfuit. Les gendarmes font feu et l'abattent de trois balles mortelles. Ils déclareront avoir agi en situation de légitime défense, l'éleveur leur aurait foncé dessus, mais l'expertise balistique invalidera cette version. Une instruction judiciaire est en cours depuis 6 ans, sans visibilité de procès à court terme.

Note du réalisateur

Au moment où j'ai découvert cette histoire insensée, je venais de passer un an à m'intéresser de près aux mutations du travail provoquées par l'arrivée des outils numériques. De ce point de vue, l'histoire de Jérôme Laronze m'a sidérée, tellement elle est emblématique des pires effets engendrés par la numérisation au travail. Avec le suivi génétique des troupeaux, la gestion statistique de l'élevage, les télédéclarations, les drones, une logique découplée du réel se met en place où le territoire devient la carte, les gens sont réduits à des données. Cette logique déclenche des violences qui ne se perçoivent pas forcément, puisqu'elles se font dans le respect des procédures. Mais face à des drames comme celui là, il y a lieu de s'interroger sur les effets de la numérisation et l'inflation des normes qui en est le corollaire. Pour faire le film, la démarche a consisté à faire d'abord un important travail d'enquête pour comprendre ce qui s'était passé. A partir de là, nous avons opté pour rejouer l'histoire, sous forme de fiction. Nous avons ensuite organisé des castings sur place, à une dizaine de kilomètres de Trivy où vivait Jérôme Laronze et dans divers lieux du département. On retrouve dans le film plusieurs personnes qui connaissaient Jérôme Laronze de près ou de loin, comme voisin de parcelle, comme collègue au groupe de théâtre amateur, comme petit producteur de viande, comme collègue de la confédération paysanne ou copain militant. Dans le film, personne ne joue son propre rôle, chacun incarne un autre des personnages ayant joué un rôle dans ce drame. Pour mettre à distance les relations familiales, la dimension privée, nous avons modifié les noms de famille, notamment celui de Jérôme. La reconstitution ne portait pas là dessus, mais sur l'enchaînement administratif par lequel, étape par étape, une telle tragédie a pu survenir. Le titre "La chanson de Jérôme" fait référence à la chanson de Roland de deux manières. D'abord, les chansons et plaintes sont des récits spontanés, qui émergent comme d'eux-mêmes dans une population suite à une mort dramatique pour la mettre en récit comme c'est le cas ici. Quand j'ai enquêté, on m'a raconté plusieurs fois ce qui s'était passé, en reprenant souvent les mêmes éléments clés, les mêmes scènes importantes dans ses grandes lignes. En somme, la plainte ou la chanson était déjà établie. Et puis dans la chanson de Roland, se pose la question de l'héroïsme, du courage, qui est aussi au cœur de l'affaire Jérôme Laronze. Cette affaire interroge sur l'engagement militant et ses limites, et au moins autant sur les méthodes et les pratiques de l'administration de l'élevage.

Prochaines séances

***Girls will be girls*, de Shuchi Talati – Jeu 28/11 à 18h30, Dim 01/12 à 19h00, Lun 02/12 à 14h00**
***Saravah*, de Pierre Barouh – Jeu 28/11 à 21h00, Ven 29/11 à 19h au Crescent, Lun 02/12 à 19h00**
***The Wicker Man*, de Robin Hardy (L'Autre séance) – Dim 01/12 à 11h00, Mar 03/12 à 20h00**